



Mercedes-Benz

DaimlerChrysler France

Parc de Rocquencourt
ROCQUENCOURT (Yvelines)

SPÉCIMEN

P-2261.00.02

Ref. Mercedes : Unimog UG3 15C - UG3 18C - EURO3

NOTICE DESCRIPTIVE DES VEHICULES AUTOMOBILES DE MARQUE MERCEDES

0 - GENERALITES

- 0.1 - Constructeur : DAIMLERCHRYSLER A.G. - Stuttgart (R.F.A.)
0.1.1 - Représentant accrédité en France : DAIMLERCHRYSLER FRANCE
Parc de Rocquencourt,
ROCQUENCOURT (Yvelines).
0.3 - Marque : MERCEDES-BENZ
0.4 - Désignation commerciale : Unimog U300
0.5 - Catégorie internationale : N2G
0.6 - Genre : châssis-cabine pour CAM-VASP - CAM
0.7 - Type : UG3 Variantes : 15C - 18C Versions : 30c - 36c
0.8 - Puissance administrative : 11 CV.

0.7.1 Décodage des T.V.V

Véhicule Unimog U300	UG3	P.T.A.C à 9,2 t	C
Euro III, 2 essieux :	15 - 18	Empattement.....	30-36
Variante moteur		Cabine	Courte (c)

1 - CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 - Nombre d'essieux et de roues 2 essieux
1.1.1 - Emplacement des roues motrices..... 2 roues simples sur essieux 1 et 2
1.1.2 - Emplacement des roues directrices sur essieu 1
1.2 - Dimensions des pneumatiques.....

Maxi essieu 1	4900 kg	Indice mini de charge et vitesse	(140 / -) G
365/80R20			
Sur demande : 12,5R20 - 10,00R20 - 14,5R20 - 335/80R20 - 405/70R20			
Maxi essieu 2	5500 kg	Indice mini de charge et vitesse	(144 / -) G
365/80R20			
Sur demande : 12,5R20 - 10,00R20 - 14,5R20 - 335/80R20 - 405/70R20			

- 1.3 - Constitution du châssis..... Longerons et entretoises en acier assemblés par boulons et soudures électriques,
1.4 - Emplacement et disposition du moteur..... Longerons profilés U de section: 244 x 55 x 7
à l'avant, longitudinal
1.5 - Emplacement de la cabine de conduite à hauteur du moteur

2 - POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1 - Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC) : (voir NOTA)

Conditions de poids en configuration d'engin de service hivernal, vitesse ≤ 50 km/h	9200	9200
2.1.1 - Masse en charge maxi admissible en service dans l'état (PTAC) :		
2.1.1.1 - Charge maxi admissible sur l'essieu 1 :	10200	10200
2.1.1.2 - Charge maxi admissible sur l'essieu 2 :	5100	5100
2.2 - Masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'état (PTRA) :	5500	5500
2.2.1 - Sans système de freinage de remorque :		
2.2.1.1 - avec remorque sans freins :		
2.2.1.1.1 - Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué au point 2.2.1.1 :	9950	-
2.2.1.2 - Avec remorque équipée de freins à inertie :	750	-
2.2.1.2.1 - Masse en charge maxi admissible de la remorque avec freins dans la limite de celui indiqué au point 2.2.1.2 :	12700	-
2.2.2 - Avec système de freinage de remorque :	3500	-
2.4 - Masse en charge techniquement admissible :	-	21100
2.5 - Charges maximales admissibles :	9200	9200
2.5.1 - Sur l'essieu 1 :	4900	4900
2.5.2 - Sur l'essieu 2 :	5500	5500

Les conditions de poids en service hivernal (PTAC - Maxi AV - Maxi AR) sont indiquées dans l'attestation de caractéristiques

	Versions :	30c	36c
2.6 - Voies avant :		1,570 à 1,910	
2.7 - Voies arrière :		1,570 à 1,910	
2.8 - Empattement :		3,080	3,600
CHASSIS-CABINE			
2.9 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche - ces poids peuvent varier en fonction des options d'équipement -			
2.9.0 - Total :			
2.9.1 - Sur l'essieu 1 :		5095	5210
2.9.2 - Sur l'essieu 2 :		3200	3435
2.10 - Porte-à-faux avant :		1895	1775
2.11 - Porte-à-faux arrière :			
2.12 - Longueur hors tout :		0,815	0,815
2.13 - Largeur hors tout :		5,045	5,565
VALEURS LIMITES A RESPECTER APRES CARROSSAGE DU VEHICULE			
2.9 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche - ces poids peuvent varier en fonction des options d'équipement -			
Valeurs limites pour le véhicule carrossé -			
2.9.0 - Total :			
2.9.1 - Sur l'essieu 1 :		5300	5300
2.9.2 - Sur l'essieu 2 :		3000	3000
2.10 - Porte-à-faux avant :		2300	2300
2.11 - Porte-à-faux arrière : techniquement admissible -			
2.11.1 - Mini sans ferrure ni accessoire :			
2.11.2 - Maxi sans ferrure ni accessoire :		0,770	0,770
2.11.3 - Maxi avec ferrures et accessoires :		0,820	0,820
2.12 - Longueur hors tout Maxi :		0,870	0,870
2.13 - Largeur hors tout Maxi :		5,100	5,620
2.14 - Intervalle autorisé pour la projection verticale, sur le plan horizontal sur lequel reposent les roues du véhicule du centre de gravité de la charge - Cet intervalle est repéré par ses distances extrêmes mesurées à partir de la projection verticale de l'axe de l'essieu 2 sur le plan de projection défini ci-dessus -			
2.14.1 - Distance mini :			
2.14.2 - Distance Maxi :		0,300	0,135
2.15 - Distance minimum entre l'entrée de carrosserie et l'axe de l'essieu avant :		1,210	1,225
VEHICULE CARROSSE (PLATEAU OU BENNE)			
2.9 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche : Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement			
2.9.0 - Total :			
2.9.1 - Sur l'essieu 1 :		5655	5860
2.9.2 - Sur l'essieu 2 :		3290	3560
2.10 - Porte-à-faux avant :		2365	2300
2.11 - Porte-à-faux arrière :		1,150	1,150
2.11.1 - Sans ferrures ni accessoires :			
2.11.2 - Avec ferrures ni accessoires :		0,820	0,820
2.12 - Longueur hors tout :		0,870	0,870
2.13 - Largeur hors tout :		5,100	5,620
		2,150	2,150